

PROGRAMME 2014 & INSTRUCTIONS POUR VOS ENLOGEMENTS

Amis colombophiles,

*Vous trouverez dans ce livret **la ligne de vol 2014** accompagnée de toutes les instructions dont vous avez besoin pour réussir vos enlogements.*

L'expérience de notre premier concours sur BERGERAC et les remarques que vous nous avez transmises nous ont permis de compléter ce bulletin afin de répondre à vos principales interrogations. Deux nouvelles pages ont été créées, l'une concernant les relevés de plombs et la seconde à propos des certificats de vaccinations.

- Centres d'enlogement agréés par la Fédération et le C.I.F.		Page 2
- Rappels de quelques points de règlement,		Page 3
- Tarifs des enlogements : transports et classements		Page 4
- Modèles de feuilles d'enlogement (électronique et manuelle)		Pages 5 & 6
- Organisation des tournées de ramassage	« modifié »	Page 7
- Circulation des documents	« modifié »	Page 8
- Certificats de vaccination	« New »	Page 9
- Formulaire de relevé de plombs	« New »	Page 10
- Championnats & As Pigeons 2014		Page 11
- Dotations des concours		Page 12
- Coupe des Clubs		Page 13
- Championnat Dream Teams		Page 14
- Trophée des Elites 2014 sur Narbonne		Page 15
- Permis de lâcher des 4 Groupements composant la Fédération		Page 16

L'ensemble du Conseil d'Administration de la Région reste à votre disposition pour toute information complémentaire et se joint à moi pour vous souhaiter une excellente saison 2014.

Amitiés sportives,

Le Président,

Thierry BAZIRE

CENTRES D'ENLOGEMENT AGRÉÉS PAR LA FÉDÉRATION

CALVADOS	EURE	MANCHE	SEINE MARITIME
Aunay sur Odon Bayeux Caen	Bernay Evreux Les Andelys	Cherbourg Hamby Saint Lô	Allouville Auffay Bihorel
Falaise Honfleur Isigny	Louviers	Villebaudon	Brionne Doudeville / Yvetot Duclair
Lieurey Lisieux Ouistreham			Elbeuf Fécamp Le Havre / Montivilliers
Saint Germain le Vasson Thaon			Le Houleme Mont Saint Aignan Neuville les Dieppe
			Grand Quevilly Sotteville Saint Etienne du Rouvray Saint Nicolas d'Aliermont

CENTRES D'ENLOGEMENT AGRÉÉS POUR LES CONCOURS INTERNATIONAUX

AMICALE DES LONGS COURS DE NORMANDIE A.L.C.N.	CERCLE DES INTERNATIONAUX COLOMBOPHILES DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE C.I.C.A.R.	ASSOCIATION COLOMBOPHILE DES INTERNATIONAUX MANCHOIS A.C.I.M.
Honfleur / Calvados	Rouen / Seine Maritime	Saint Lô / Manche
		

Le Président du C.I.F., Christophe BEAUJEAN, s'associe à Thierry BAZIRE, Président de la troisième Région, **pour féliciter Rodolphe JARDIN, nouveau Président du Groupement Colombophile de la Manche** d'avoir ouvert à Saint Lô un centre d'enlogement pour les concours internationaux qui va permettre à tous les colombophiles de **La Manche, mais aussi de l'Ouest du Calvados et de Bretagne** de participer aux grandes joutes internationales sans avoir trop de kilomètres à parcourir pour enloger leurs pigeons.

INSTRUCTIONS POUR VOS ENLOGEMENTS

MISE EN LOGE

Un amateur ne peut présenter que des pigeons dont il dispose du carton de propriété. Pour les opérations d'enlogement, il se doit de confier ses pigeons à un second amateur qui s'occupera de les passer sur l'antenne du club ou se chargera de les faire baguer. Chaque pigeon doit ensuite passer par la case « sécuritas » munie d'un compteur avant d'intégrer le panier.

Nous vous recommandons de plomber les 2 côtés de chaque panier avant de débiter la mise en loge afin d'éviter que la porte ne s'ouvre pendant les opérations d'enlogement et au retrait de la case sécuritas.

PANIERES DE TRANSPORT

Le nombre de pigeons enlogés par panier est de ➡ 20 pour les concours de demi-fond,
➡ 16 pour les concours de fond.

Les paniers doivent être numérotés et porter le nom de la société « côté abreuvoir ».
Chaque société doit de plus inscrire de façon lisible sur tous les paniers le concours,
la catégorie (vieux, yearlings, jeunes)
le sexe des pigeons enlogés.

Un seul panier par catégorie et par sexe doit être présenté « INCOMPLET » soit :

- 2 paniers incomplets par société sur Bergerac, Souillac, Bayonne, Tarbes, Narbonne, Carcassonne et Perpignan,
- 4 paniers incomplets sur le second Bergerac et le second Souillac.

JEUX DE POULES & SERIES

Les mises vont de 0,20 € à 30,00 € pour le **jeu de poules** et ont un rapport de 1 pour 4.

Afin de simplifier les **séries gratuites**, nous n'avons conservé que les séries suivantes :

- ➡ 1 série récompensant les 2 premiers pigeons constatés sur les 5 désignés,
- ➡ 1 série récompensant les 3 premiers pigeons constatés sur les 5 désignés.

Le jeu au **1^{er} inscrit** et les **séries payantes** sont maintenus avec un rapport de 1 pour 10.

Pour les concours de demi-fond, les jeux sont calculés sur le classement par zone.

DEPOUILLEMENT

Lors du dépouillement des appareils manuels, vous devez sortir les bagues une à une, lire le n° de bague, l'inscrire sur la bande ainsi que sur la feuille d'enlogement et l'agrafer sur la bande avant de sortir la bague suivante.

CLASSEMENTS

Les classements sont envoyés individuellement par mail à chaque amateur. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, ils peuvent demander à les recevoir par courrier. Chaque société s'engage alors à collecter les frais de port auprès des amateurs et à reverser l'argent à l'aide d'un chèque global au classificateur.

TARIFS DES ENLOGEMENTS 2014

DATE	CONCOURS	CATEGORIE	TRANSPORT	PALMARES		
				VIEUX * avec zones	YEARLINGS * avec zones	JEUNES * avec zones
31 Mai	BERGERAC	Demi-fond	1,20 €	* 1,60 €		
14 Juin	BAYONNE	Fond	1,90 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
28 Juin	TARBES	Fond	1,90 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
5 Juillet	SOUILLAC	Demi-fond Vieux & Yearlings	1,20 €	* 1,70 €	* 1,10 €	
12 Juillet	NARBONNE	Fond	1,90 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
19 Juillet	BERGERAC	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	1,20 €	* 1,70 €	* 1,10 €	* 1,70 €
26 Juillet	CARCASSONNE	Fond	1,90 €	2,70 €	comprenant l'interrégional	
1 ^{er} Août	PERPIGNAN	Fond	4,00 €	2,70 €	national & international offerts	
2 Août	SOUILLAC	Demi-fond Vieux, Yearlings & Jeunes	1,20 €	* 1,70 €	* 1,10 €	* 1,70 €

31 Mai : BERGERAC Vieux et yearlings autorisés : 1 seule feuille d'enlogement, 1 seul et unique classement fédéral,

14 Juin : BAYONNE interrégional avec la 4^{ème} Région : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional,

28 Juin : TARBES interrégional avec la 4^{ème} Région : 1 classement fédéral, 1 classement interrégional,

5 Juillet : SOUILLAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

Chaque amateur doit inscrire au marqueur sur sa feuille d'enlogement le nombre de yearlings enlogés.

12 Juillet : NARBONNE support du Trophée des Elites 2014, 1 classement fédéral, 1 classement interrégional, ouvert à la 1^{ère}, la 2^{ème}, la 4^{ème} (fédéral), la 6^{ème}, la 10^{ème} (fédéral), la 19^{ème} et la 21^{ème} Région,

19 Juillet : BERGERAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

Chaque amateur doit inscrire au marqueur sur sa feuille d'enlogement le nombre de yearlings enlogés.

BERGERAC Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

26 Juillet : CARCASSONNE (BRAM) interrégional la 21^{ème} Région (fédéral) et la 10^{ème} Région (fédéral)
1 classement fédéral, 1 classement interrégional.

1er Août : PERPIGNAN International et fédéral pour la 3^{ème} Région : 1 classement fédéral, 1 classement zone Ouest,
+ 1 classement national & 1 classement international offerts par la Région.

2 Août : SOUILLAC Vieux & 1 an : 1 seule feuille d'enlogement, 1 classement scratch, + 1 doublage yearlings.

Chaque amateur doit inscrire au marqueur sur sa feuille d'enlogement le nombre de yearlings enlogés.

SOUILLAC Jeunes : 1 feuille d'enlogement.

B R I C O N

Liste des pigeons en loges

Concours: _____

Date : 11/05/14

Lieu du lacher : BERGERAC *du 19 juillet*

No Licence : 0003 5951

L'amateur : SPALART Marc

X-Coordonnees : +485346.00

Y-Coordonnees : +000706.00

Temps : 11/05/14 12:38:25

Regler la date: 11/05/14 12:31:46

Code:944E3F

Nombre d'en loges : 17

Club de : _____

12 BERGERAC 110514 123146 123146 000000 000000 000000 +000

Mar	Nr Bague	Electr. Controle	heure en loge		REMARQUES
			Date	Heure	
1	FR-09-0000456	C5A59962	11/05/14	12:32:36	
2	FR-13-0059272	C55E517C	11/05/14	12:33:09	
3	FR-11-0014545	C5A2E29F	11/05/14	12:33:28	
4	FR-12-0033807	C5A52004	11/05/14	12:33:52	
5	FR-13-0042653	C55E5133	11/05/14	12:34:14	
6	FR-13-0059280	C5AAF3E3	11/05/14	12:34:35	
7	FR-11-0275275	C5A59C5C	11/05/14	12:34:48	
8	FR-13-0059266	C5AAF4DC	11/05/14	12:35:03	
9	FR-12-0106712	C5AAD863	11/05/14	12:35:22	
10	FR-13-0059276	C5AAF4BA	11/05/14	12:35:35	
11	FR-13-0059424	C5AAF370	11/05/14	12:35:50	
12	FR-13-0042648	C55E52CF	11/05/14	12:36:05	
13	FR-12-0106852	C5A3ACB3	11/05/14	12:36:19	
14	FR-13-0059421	C5AAF223	11/05/14	12:36:33	
15	FR-13-0059422	C55E54DF	11/05/14	12:36:51	
16	FR-12-0106717	C55E36AA	11/05/14	12:37:06	
17	FR-13-0059275	C5AAF526	11/05/14	12:37:23	

17 pigeons enloges
dont 10 yearlings

Transport : 17 x 1,20 = 20,40 €
 Palmares Festival General = 1,70 €
 Doubleage Festival Yearlings = 1,10 €
 Palmares Groupement = 1,10 €
 Jeux = 5,00 €

 29,30 €

Amateur

Galarf

Commission de controle

[Signature]

Commission des constateur

[Signature]

- Little 500 -

Ver: FR-21

Adresse:Le Lavoir

14700

N.Serie:LB5C137A
FRESNE LA MERE

Page 1



Fédération Colombophile Normande

Calvados Eure Seine-Maritime Manche

Fondée le 19 Mai 1883

15600

3ème Région Colombophile

Concours: SOUILLAC	Société: Falaise	
Date: 5/07/14	Distance: 660,094	Coordonnées GPS: 1
NOM & Prénom: SPALART Marc		Adresse: Le Lavoir 14700 FRESNÉ LA M.
N° Constateur: 140366	Départ le: 03 J. 07 J. 14	Rentré le: J. J.
N° Secours:	Montre Mère: 17 H 00 Min 00 Sec	Montre Mère: H Min Sec
	Appareil: H Min Sec	Appareil: H Min Sec
	Avance: Retard:	Avance: Retard:

imp. DUPUY/BRARD - 03 44 22 30 63

Engagement					Dépouillement						Jeux Féd.			Jeux Group.			
Ins.	Y	F	Matricule	An.	Caoutch.	Date Jour & Mois	Caoutch.	Inscrit	Heure	Minute	Seconde	Nbre de Poules	Poule à	Total	Nbre de Poules	Poule à	Total
1			000456	09	4655							5	0,2	1,00		0,2	
2	X		059272	13	4656							5	0,3	1,50		0,3	
3			014545	11	4657							3	0,5	1,50		0,5	
4			033807	12	4658								1			1	
5	X		042653	13	4659								2			2	
6	X		059280	13	4660								3			3	
7			275275	11	4661								5			5	
8	X		059266	13	4662								10			10	
9			106712	12	4663								15			15	
10	X		059276	13	4664								30			30	
11	X		059424	13	4665							SERIES			SERIES		
12	X		042648	13	4666								2/2			2/2	
13			106852	12	4667								2/3			2/3	
14	X		059421	13	4668								2ND			2ND	
15	X		059422	13	4669							1er Inscrit	1,00		1er Inscrit		
16			106717	12	4670							Total Jeux	5,00		Total Jeux		
17	X		059275	13	4671												
18												Transport (incluant la mise pour prix)					
19												1,20 x 17	20,40		x		
20												Palmarès	1,70		Palmarès	1,10	
21												Palmarès 1 an	1,10		Palmarès 1 an		
22																	
23												Palmarès inter-Région			Palmarès doublage		
24																	
25												Total Fédéral			Total Groupement		
26																	
27																	
28													28,20 €			1,10 €	
29																	
30																	
												Total Général					
												29,30 €					

17 pigeons autogis dont 10 yearlings

Signature de l'amateur :

Spalart

Préposé au dépouillement :

Observations :

HORAIRES DE RAMASSAGE 2014
horaires de départ des camions de l'Association

Tournée « OUEST » <i>effectuée par le Groupement du Calvados</i>		Tournée « EST » <i>effectuée par le camion fédéral</i>		
AUNAY	13h00	LE HAVRE	11h00	
SAINT LO	14h00	YVETOT	12h00	
ISIGNY	14h45	LE HOULME	14h00	
BAYEUX	15h30	LA LONDE	15h00	15h30 pour les fonds
THAON	16h15	LOUVIERS	16h00	
OUISTREHAM	17h00	PONT L'ÈVEQUE	17h00	
<p>CAEN : 18h00 rassemblement des camions transfert des paniers de la tournée Ouest dans le camion fédéral ou dans la remorque.</p>				
Pour les concours de DEMI-FOND 18h30 départ pour FALAISE 19h00 : ramassage des paniers de Falaise et Saint Germain le Vasson à FALAISE.		Pour les concours de FOND 18h30 départ pour la 4 ^{ème} Région 21h00 : ramassage des paniers à NONANCOURT, 22h30 : ramassage des paniers de CHATEAUDUN.		



CIRCULATION DES DOCUMENTS

A l'issue de l'**ENLOGEMENT**, chaque société doit remettre **via le camion** :

- ⇒ **Au trésorier :
de groupement** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou doubles manuels jaunes), le relevé de jeux récapitulatif de la société, le chèque correspondant au montant total des transports + palmarès + mises.
- ⇒ **Au chauffeur** : un relevé de plombs pour l'ensemble des paniers de la société.
- ⇒ **Au vérificateur :
de groupement** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou doubles manuels bleues), les porte-bagues de tous les amateurs.

A l'issue du **DEPOUILLEMENT**, chaque société doit remettre **via le courrier** :

- ⇒ **Au classificateur :
OSIRIS** : toutes les feuilles d'enlogement (électroniques ou originaux manuels blancs), toutes les feuilles de dépouillement (y compris pour les amateurs n'ayant pas constaté), le relevé de jeux récapitulatif de la société.
- ⇒ **Au vérificateur :
de groupement** : toutes les feuilles de dépouillement électroniques ou doubles manuels roses (y compris pour les amateurs n'ayant pas constaté), les bandes de constateur sur lesquelles doivent être agrafées les bagues caoutchouc.
- ⇒ **A l'amateur** : sa feuille de dépouillement (électronique ou double manuel verte).

VERIFICATEURS

Afin de pouvoir comparer :

- ⇒ le numéro qui figure à l'intérieur de la bague caoutchouc avec la contre marque qui figure sur les souches,
- ⇒ le numéro de puce des bagues électroniques qui apparaît sur les feuilles d'enlogement avec celui qui figure sur les feuilles de dépouillement,

le bureau de la fédération souhaite que les feuilles d'enlogement soient adressées à la personne chargée du contrôle des bandes.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des colombophiles chargés de ce travail et auxquels vous devez envoyer vos courriers à l'issue du dépouillement.

	CALVADOS	EURE	MANCHE	SEINE MARITIME
Vérificateur	Brigitte OUTREQUIN	Yves RANGER	François JARDIN	Reynald DUBOIS
Adresse postale	La Porte au Parc 14230 NEUILLY LA FORET	6 rue Odette Kuene 27400 LOUVIERS	13 Chemin des Costils 50130 CHERBOURG OCTEVILLE	1679 rue du Bois Isambert 76710 MONTVILLE

CERTIFICATS DE VACCINATIONS

Nous vous rappelons que la vaccination de l'ensemble de vos pigeons contre la paramyxovirose est obligatoire pour pouvoir participer aux concours de pigeons voyageurs. Vous êtes autorisés à pratiquer cette vaccination par vous-même ou à la faire effectuer par un vétérinaire compétent.

Quelle que soit la méthode retenue, vous devez remettre à votre Président de Société, à l'issue de cette vaccination un **CERTIFICAT** signé par vous et par un témoin attestant de la date à laquelle vous avez effectué cette vaccination accompagné de la **FACTURE** correspondant à l'achat de ce vaccin.

Une fois qu'il est en possession de TOUS les certificats de vaccination, chaque Président de Société doit remettre à son tour au Président de Groupement un **CERTIFICAT GLOBAL** pour l'ensemble de son club attestant qu'il est bien en possession de tous les certificats et de toutes les factures pour la nouvelle saison.

C'est à partir de ces certificats que le Président de Groupement pourra remettre au Président Fédéral un **CERTIFICAT DEPARTEMENTAL** attestant qu'il est en possession des certificats de toutes les sociétés qui composent son Groupement. Dans le cas de la 3^{ème} Région, ces 4 certificats départementaux (Calvados, Eure, Manche & Seine Maritime) permettront au Président Fédéral de préparer le **CERTIFICAT D'ACCOMPAGNEMENT** du camion qui l'autorise à transporter des pigeons voyageurs.

✂-----

FEDERATION COLOMBOPHILE FRANCAISE

54 Boulevard Carnot 59000 LILLE Tél : 03.20.06.82.87

ooo

Déclaration de Vaccination

(à remettre au président de l'association 8 jours avant la première mise en loges)

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : VILLE :

certifie sur l'honneur que mes pigeons ont été vaccinés contre la PARAMYXOVIROSE le :

Nom du vaccin :

En présence de :

NOM : Prénom :

A

Le

Signature du témoin

Signature du propriétaire

CHAMPIONNATS 2014

CHAMPIONNATS	Mode de classement
CHAMPIONNAT PIGEONNEAUX	sur 2 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement par zone
CHAMPIONNAT DE DEMI-FOND	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement par zone
CHAMPIONNAT DE FOND	sur 5 concours par addition des points méthode « championnat de France » des 2/5 désignés et des 2 tombés sur le classement fédéral
CHAMPIONNAT GENERAL	par addition des places des 3 championnats : pigeonneaux + ½ fond + fond
CHAMPIONNAT YEARLINGS	aux 2 premiers tombés sur le classement par zone (non repris dans le Général)
CHAMPIONNAT DES ELITES	sur 3 « Trophée des Elites » consécutifs (2012, 2013 & 2014) aux 2/5 désignés et 2 tombés avec la méthode « championnat de France »
CHAMPIONNAT INTERREGIONAL	avec la 4 ^{ème} région sur les 3 premiers concours de fond aux 2/5 désignés et 2 tombés avec la méthode « championnat de France »
CHAMPIONNAT FEMININ	aux 2 premiers pigeonneaux tombés sur BERGERAC et SOUILLAC Jeunes et aux 2 premiers yearlings tombés sur SOUILLAC, BERGERAC et SOUILLAC
CHAMPIONNAT DEBUTANT	aux 2 premiers pigeonneaux tombés sur BERGERAC et SOUILLAC Jeunes sur le classement par zone

AS PIGEONS 2014

AS PIGEONS	Mode de classement
AS PIGEON JEUNES	sur 2 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON YEARLING MALE	sur 3 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON YEARLING FEMELLE	sur 3 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON DEMI-FOND MALE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON DEMI-FOND FEMELLE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement par zone),
AS PIGEON FOND MALE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement fédéral),
AS PIGEON FOND FEMELLE	sur 4 concours par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 10 sur le classement fédéral),
AS PIGEON DES ELITES	sur 3 « Trophée des Elites » consécutifs (2012, 2013 & 2014) par addition des points méthode « championnat des France » (prix par 4),
AS PIGEON INTERREGIONAL	avec la 4 ^{ème} région sur les 3 premiers concours de fond par addition des points méthode « championnat de France » (prix par 4),

DOTATIONS des CONCOURS de la SAISON 2014

DATE	CONCOURS	1 ^{er} prix général	2 ^{ème} & 3 ^{ème} général	1 ^{er} prix zone 1	1 ^{er} prix zone 2	1 ^{er} prix zone 3	1 ^{er} inscrit sur général	1 ^{er} série 2/5 désignés	1 ^{ère} série 3/5 désignés
31 Mai	BERGERAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
14 Juin	BAYONNE	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
28 Juin	TARBES	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
5 Juillet	SOUILLAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	SOUILLAC 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
12 Juillet	NARBONNE	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
19 Juillet	BERGERAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	BERGERAC 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	BERGERAC Jeunes	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
26 Juillet	CARCASSONNE	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
1 ^{er} Août	PERPIGNAN	Blouson brodé	Plaque				Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
2 Août	SOUILLAC	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	SOUILLAC 1 an	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport
	SOUILLAC Jeunes	Blouson brodé		Plaque	Plaque	Plaque	Bouteille champagne	Seau 10 kg minéraux	Panier transport

Les dotations que nous vous proposons cette année ne sont pas cumulables. Chaque amateur ne peut gagner qu'une seule fois chaque lot (blouson sans manche brodé à l'effigie de la 3^{ème} Région, panier de transport, seau de minéraux ...).

Par contre, l'ensemble des titres remportés par l'amateur dans la saison seront gravés sur la plaque qu'il pourra accrocher dans son colombier et qui rassemblera toutes ses victoires de la saison.

⇒ **La Coupe des Clubs initiée par Daniel BRIAND est reconduite.**

⇒ **Les DREAM TEAMS initiées par Sylvain CUFFEL sont reconduites.**

⇒ **Les concours DERBY initiés par Carl GINFRAY sont reconduits.**



Fédération Colombophile Normande

Calvados Eure Seine-Maritime Manche

Fondée le 19 Mai 1883

COUPE DES CLUBS 2014

32ème

BERGERAC

31-mai

Général

16ème

TARBES

28-juin

8ème

SOUILLAC

05-juil

Yearlings

1/4 de finale

NARBONNE

12-juil

1/2 finale

BERGERAC

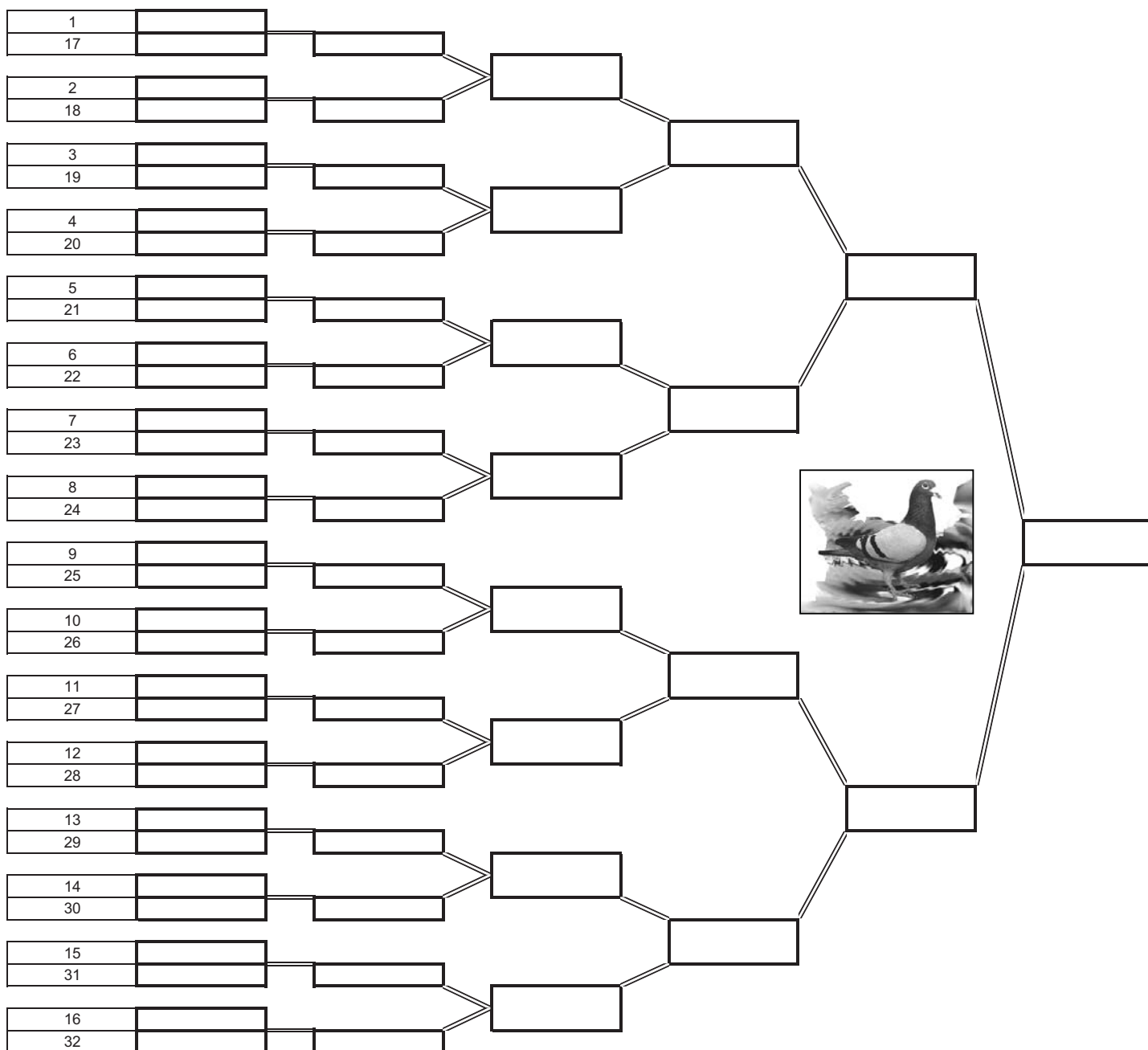
19-juil

Pigeonneaux

Finale

PERPIGNAN

01-août



Réalisation : Daniel BRIAND
Marc SPALART
Thierry BAZIRE



Championnat « DREAM TEAMS 2014 »

Ces championnats facultatifs désigneront les 2 meilleures équipes de la Fédération Normande soit **AVEC UN COEQUIPIER CHOISI** ou **PAR TIRAGE AU SORT**.

Pour jouer, c'est très simple :

AVEC UN COEQUIPIER CHOISI (ou vous vous inscrivez) :

1. Trouvez-vous un partenaire (qui n'a pas encore de coéquipier) pour participer au championnat « DREAM TEAMS 2014 DESIGNE ».
2. Envoyer votre bulletin de participation ci dessous avec 1 chèque de 5,00 €.
3. Dites à votre partenaire d'en faire autant.

PAR TIRAGE AU SORT (ou vous n'avez rien à faire) :

Nous effectuerons un tirage au sort parmi toutes les candidatures pour sélectionner les équipes de 2 qui participeront au championnat « DREAM TEAMS 2014 NON DESIGNE ». Ce tirage se fera avant le premier Fédéral et la liste sera affichée sur le site de la 3^{ème} région.

Règle du jeu :

Addition du premier pigeon tombé de chacun des 2 coéquipiers sur Tous les concours Fédéraux Vieux, Yearlings et Jeunes au Résultat Général soit 14 concours (28 prix max.)

Votre but est déjà de trouver un coéquipier qui devrait jouer tous les concours Fédéraux car le vainqueur sera l'équipe qui aura le plus de prix et le moins de points sur les prix possibles (1 prix par amateur et par concours).

La remise des prix se fera lors de notre soirée de Gala de Région.

✂

COUPON REPONSE

Colombier :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

e-mail :

Coéquipier :

Coupon réponse et chèque de 5,00 € à l'ordre de la « Fédération Colombophile Normande » à renvoyer à :

Mr CUFFEL Sylvain
200 Route de la Linerie
76430 ETAINHUS

« TROPHÉE DES ÉLITES »

La 11^{ème} édition
se jouera sur
NARBONNE



La Fédération Colombophile Normande organise le **samedi 12 juillet 2014** la onzième édition du **TROPHÉE DES ÉLITES** qui sera ouvert aux 8 régions suivantes : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 19^{ème} et 21^{ème}. Ce concours qui est déjà inscrit au programme fédéral de 3 régions colombophiles françaises, (les 3^{ème}, 4^{ème} et 10^{ème}) a vocation à devenir le premier grand concours **SEMI-NATIONAL** du Nord de la France, l'objectif étant à terme de réunir sur un même lieu de lâcher tous les amateurs de Brest à Strasbourg.

ENLOGEMENT :

Les enlogements devront avoir lieu le jeudi 10 juillet au plus tard. Chaque fédération régionale ou association des longs cours est libre de fixer le nombre de centres d'enlogement et de choisir sa feuille d'enlogement. Il n'y aura pas de jeu au niveau interrégional mais les régions qui le souhaitent pourront jouer sur leur doublage fédéral.

TRANSPORT :

La 3^{ème} Région (qui transporte aussi les pigeons de la 4^{ème} région) descendra à NARBONNE dans la nuit de jeudi à vendredi. Les amateurs des régions qui n'ont pas encore inscrit ce concours à leur programme fédéral (1^{ère}, 2^{ème}, 6^{ème}, 19^{ème} & 21^{ème}) sont invités à ouvrir des centres d'enlogement et à participer mais devront conduire leurs pigeons en 3^{ème} ou 4^{ème} Région.

DISTANCES :

L'objectif de ce grand concours est de ne pas diviser les amateurs à l'intérieur de chaque région. C'est pourquoi, il n'y aura pas de distance minimale imposée aux 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 19^{ème} & 21^{ème} régions.

Par contre, si quelques amateurs d'autres régions souhaitent participer à ce concours, la distance minimale est de **600km**. Coordonnées G.P.S du Lieu de lâcher :

NARBONNE

Latitude : 43°08'36,00 Nord
Longitude : 03°00'00,00 Est



LÂCHER :

Les pigeons seront lâchés le samedi matin, le plus tôt possible en fonction des conditions météo afin d'essayer qu'ils ne soient pas obligés de découcher. Les organisateurs se réservent le droit de reporter le lâcher au dimanche ou au lundi matin si la météo ne permet pas de libérer les pigeons le samedi.

SIGNALEMENT :

Afin de pouvoir suivre le déroulement de l'épreuve, estimer si le concours se poursuit le dimanche matin et réaliser d'éventuels contrôles au colombier, chaque amateur devra impérativement signaler son 1^{er} pigeon dans les 15 minutes qui suivent son arrivée sur le site internet de la 3^{ème} Région (ou à défaut par téléphone à votre Président de société) et indiquer en fin de journée le nombre de pigeons constatés.

CLASSEMENT :

Il sera édité un classement « SCRATCH » rassemblant tous les participants. Ce classement sera réalisé par OSIRIS et envoyé individuellement à tous les amateurs n'étant pas classés habituellement par OSIRIS pour la somme de 2,70 €.

DOTATIONS :

Le vainqueur du « scratch » ainsi que les 1^{ers} amateurs de chaque région recevront un magnifique trophée.

La firme BEDUCO qui parraine ce concours depuis sa création en 2004 offrira comme chaque année :

1 Tonne de Grains aux Lauréats
dont 200 kg au vainqueur de l'édition 2014.

Le meilleur amateur et l'As Pigeon sur 3 années consécutives (2012, 2013 & 2014) seront également récompensés.

La remise des prix aura lieu à l'occasion du congrès régional de la 3^{ème} région de novembre 2014 en Normandie. **Alors n'hésitez pas à participer à ce onzième rendez-vous du 1^{er} véritable concours semi-national français.**

Marc SPALART

CONTACTS :

- Thierry BAZIRE : Psdt de 3^{ème} Région 06.98.36.29.08
- Marc SPALART : Com. Sportive au 02.31.90.85.84
- Site INTERNET : www.colombophilie3r.net

